RCS : MULHOUSE
Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 00974
Numéro SIREN : 417 767 647
Nom ou dénomination : 2094

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2020 sous le numéro de dépôt 9369

Bilan

18 B 974

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
***ACTIF IMMOBILISE**				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 545	1 090 545		
Autres immobilisations financières	11 255		11 255	11 407
Total	**1 101 800**	**1 090 545**	**11 255**	**11 407**
***ACTIF CIRCULANT**				
Stocks				
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 328		12 328	34 414
Autres créances	137 185		137 185	440 898
Divers				
Disponibilités	82 835		82 835	75 278
Total	**232 348**		**232 348**	**550 591**
***COMPTES DE REGULARISATION**				
Total				
TOTAL ACTIF	**1 334 148**	**1 090 545**	**243 603**	**561 998**

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MULHOUSE
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
28 OCT. 2020
Date d'enregistrement au Greffe
N° DU DEPOT 20B9369
LE GREFFIER

Voir rapport de l'expert comptable

Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-938 106	-1 144 260
Résultat de l'exercice	**-17 885**	**206 154**
Total	**-781 016**	**-763 130**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Total		
***DETTES**		
Découverts et concours bancaires	*40*	*463*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	40	463
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 020 319	1 316 807
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260	7 858
Dettes fiscales et sociales		
Total	**1 024 619**	**1 325 128**
TOTAL PASSIF	**243 603**	**561 998**

Voir rapport de l'expert comptable

Compte de résultat

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Total						
CHARGES						
Autres achats et charges externes	5 062		6 715		-1 653	-24,62
Autres charges	99				99	
Total	**5 160**		**6 715**		**-1 554**	**-23,15**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-5 160**		**-6 715**		**1 554**	**-23,15**
Produits financiers	1 709		560		1 149	205,38
Charges financières	14 434		29 373		-14 939	-50,86
Résultat financier	**-12 725**		**-28 813**		**16 088**	**-55,84**
RESULTAT COURANT	**-17 885**		**-35 528**		**17 643**	**-49,66**
Produits exceptionnels			7 996		-7 996	-100,00
Résultat exceptionnel			**7 996**		**-7 996**	**-100,00**
Impôts sur les bénéfices			-233 686		233 686	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-17 885**		**206 154**		**-224 039**	**-108,68**

Comptes Annuels 2020

Annexe légale

Expertis cfe
AUDIT & CONSEIL

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2020** , dont le total est de **243 603 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 17 885 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La filiale SCI QUETIMO a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société SAS QUETIDIS.
La SAS QUETIDIS a fait l'objet d'une TUP sur l'exercice suivant avec effet rétroactif au 1er avril 2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 090 545			1 090 545
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 407		153	11 255
Immobilisations financières	**1 101 952**		**153**	**1 101 800**
ACTIF IMMOBILISE	1 101 952		153	1 101 800

Voir rapport de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QUETIDIS 68200 MULHOUSE	94 008	-109 000	100,00	95 173
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 090 545				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 160 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 255	11 255	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	149 513	149 513	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	160 768	160 768	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 024 619 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	40	40		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260	4 260		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 020 319	1 020 319		
Total	**1 024 619**	**1 024 619**		
(**) Dont envers les associés	1 900			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	4 260
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	40
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	1 900
Total	**6 200**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.
L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.
Les principes retenus sont les suivants :
- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 43 rue Eugène Ducretet – 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 417 767 647

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Cher associé,

Nous avons établi le présent rapport, conformément aux prescriptions légales et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera rendu compte de la mission de votre commissaire aux comptes.

Le rapport général de ce dernier, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires et règlementaires.

I. Situation et activité de la société au cours de l'exercice écoulé

Notre Société est une société holding qui détenait la totalité des titres émis par la société d'exploitation QUETIDIS, Société par Actions Simplifiée au capital de 94.009 euros, ayant son siège social 43, rue Eugène Ducretet (68200) MULHOUSE, immatriculée au RCS de Mulhouse sous le n°381 974 831.

Ladite société est gérée en filiale par le Groupement U.

II. Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Par décision de l'associé unique de la société, en date du 3 avril 2020, la société a suite à une transmission universelle du patrimoine, absorbé la SAS QUETIDIS. Cette dernière a été radiée en date du 7 septembre 2020.

III. Perspectives d'avenir

La société est dans l'attente d'être affectée à un nouveau projet commercial sous l'enseigne U.

IV. Capital social – filiales et participations

1. Le capital social de notre société est divisé en 658 actions détenues en totalité par :

- La société DORNINVEST,

Société en nom collectif au capital de 1 355 237 euros,
Ayant son siège social 43, rue Eugène Ducretet à MULHOUSE (68200),
Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de MULHOUSE sous le numéro 915 822 084,
Représentée par Monsieur Alban GRAZELIE en sa qualité de co-Gérant.

2. Activité des filiales et participations

V. Présentation des comptes annuels – Résultats économiques et financiers

Les méthodes d'évaluation et la présentation retenues pour l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Sont présentés ci-après les résultats économiques et financiers au titre de l'exercice clos le 31 mars 2020, d'une durée de 12 mois :

	Exercice du 01/04/19 au 31/03/20	Exercice du 01/04/18 au 31/03/19
COMPTE DE RESULTAT		
Chiffre d'affaires	0 €	0 €
Résultat d'exploitation	- 5 160 €	- 6 715 €
Résultat financier	- 12 725 €	- 28 813 €
Résultat courant avant Impôts	- 17 885 €	- 35 528 €
Résultat exceptionnel	0 €	7 996 €
Résultat net comptable	- 17 885 €	206 154 €

Le bilan arrêté au 31 mars 2020 reflète le patrimoine de la société à cette date et se présente schématiquement de la manière suivante :

	Au 31/03/20	Au 31/03/19
BILAN		
Actif immobilisé	11 255 €	11 407 €
Actif circulant	232 348 €	550 591 €
TOTAL BILAN ACTIF	243 603 €	561 998 €
Capitaux propres	- 781 016 €	- 763 130 €
Endettement net	1 024 619 €	1 325 128 €
TOTAL BILAN PASSIF	243 603 €	561 998 €

VI. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 885 euros, en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

VII. Dépenses non déductible fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code Général des Impôts, je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

VIII. Situation du mandat du Président

En raison de la démission de Monsieur Olivier BRENET de son mandat de Président à compter du 30 septembre 2020, il vous est proposé de nommé en remplacement Monsieur Marc NIED, domicilié professionnellement 43 rue Eugène Ducretet, 68200 MULHOUSE.

IX. Situation des mandats des commissaires aux comptes

Le mandat de la société AUCAP, Commissaire aux comptes arrivera à expiration lors de l'approbation des comptes clos le 31 mars 2023.

X. Effectifs

Notre société n'emploie aucun salarié.

XI. Activités en matière de recherche et de développement

Eu égard à l'article L.232-1 du Code de commerce, nous vous informons que notre société n'a effectué aucune activité en matière de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

XII. Conventions règlementées

Vous aurez à statuer sur le rapport spécial établi par le commissaire aux comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du Code de commerce.

XIII. Opérations réalisées au titre des options d'achat ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié (articles L 225-177 à L 225-186 du Code de commerce)

La société n'a réalisé aucune des opérations visées aux articles L.225-177 à L.225-186 du Code de commerce.

XIV. Enonciation des condamnations prononcées par l'Autorité de la concurrence (article L.464-2 du Code de commerce)

La société n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par l'Autorité de la concurrence.

XV. Délais de paiement

Conformément aux articles L.441-6 et D.441-4 du Code de commerce, la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance a été la suivante :

Fournisseurs	**Article** D. 441 I, 1° du Code de commerce: **Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu**				
	1 à 30 jours	**31 à 60 jours**	**61 à 90 jours**	**91 jours et plus**	**Total (1 jour et plus)**
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	NC				NC
Montant total des factures concernées TTC	0 € TTC	0 € TTC	0 € TTC	0 € TTC	0 € TTC
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	0	0	0	0	0
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	NON APPLICABLE				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	-0				
Montant total des factures exclues (Préciser HT ou TTC)	-0				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - a0rticle L 441-6 ou article L 441-3 du Code de commerce)					
Délai de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	-				

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

Le Président

AUCAP

AUDIT

SAS 2094

43 rue Eugène Ducretet
68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31/03/2020

EXEMPLAIRE
Greffe

SAS AUCAP AUDIT
Audit Commissariat aux comptes / Compagnie Régionale et Cour d'Appel de Dijon
Rue Nicolas De Condorcet ZAC Des TERRES ROUSSES – 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
Tél : 03 80 48 11 33 / Email : aucap@aucap.fr
SAS au capital de 19 840 € / RCS DIJON B 532 729 456

AUCAP

AUDIT

Audit Commissariat aux comptes

SAS 2094

Société par actions simplifiée au capital de 100 016 Euros
Siège Social : 43 rue Eugène Duretet
68200 MULHOUSE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/03/2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
(Exercice clos le 31/03/2020)

A l'associé unique,

SAS 2094
43 Rue Eugene Ducretet
68200 MULHOUSE

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « SAS 2094 » relatifs à l'exercice clos le 31/03/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par votre Président le 31/07/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel de l'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/04/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Nous nous sommes assurés de la pertinence des informations données en annexe au paragraphe « autres éléments significatifs » et en avons validé l'impact retenu dans la valorisation des actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements

ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à CHEVIGNY ST SAUVEUR
Le 15 septembre 2020

SAS AUCAP AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Peggy GILLET

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
ACTIF				
*ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 090 545	1 090 545		
Autres immobilisations financières	11 255		11 255	11 407
Total	**1 101 800**	**1 090 545**	**11 255**	**11 407**
*ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances				
Etat, Impôts sur les bénéfices	12 328		12 328	34 414
Autres créances	137 185		137 185	440 898
Divers				
Disponibilités	82 835		82 835	75 278
Total	**232 348**		**232 348**	**550 591**
*COMPTES DE REGULARISATION				
Total				
TOTAL ACTIF	**1 334 148**	**1 090 545**	**243 603**	**561 998**

Bilan

	Net au 31/03/20	Net au 31/03/19
PASSIF		
*** CAPITAUX PROPRES**		
Capital social ou individuel	100 016	100 016
Réserve légale	10 002	10 002
Autres réserves	64 958	64 958
Report à nouveau	-938 106	-1 144 260
Résultat de l'exercice	**-17 885**	**206 154**
Total	**-781 016**	**-763 130**
***AUTRES FONDS PROPRES**		
Total		
***PROV./ RISQUES ET CHARGES**		
Total		
***DETTES**		
Découverts et concours bancaires	*40*	*463*
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	40	463
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	1 020 319	1 316 807
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260	7 858
Dettes fiscales et sociales		
Total	**1 024 619**	**1 325 128**
TOTAL PASSIF	**243 603**	**561 998**

Compte de résultat

	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	du 01/04/18 au 31/03/19 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
CHIFFRE D'AFFAIRES						
Total						
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Total						
MARGE SUR M/SES ET MAT						
PRODUITS						
Total						
CHARGES						
Autres achats et charges externes	5 062		6 715		-1 653	-24,62
Autres charges	99				99	
Total	**5 160**		**6 715**		**-1 554**	**-23,15**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**-5 160**		**-6 715**		**1 554**	**-23,15**
Produits financiers	1 709		560		1 149	205,38
Charges financières	14 434		29 373		-14 939	-50,86
Résultat financier	**-12 725**		**-28 813**		**16 088**	**-55,84**
RESULTAT COURANT	**-17 885**		**-35 528**		**17 643**	**-49,66**
Produits exceptionnels			7 996		-7 996	-100,00
Résultat exceptionnel			**7 996**		**-7 996**	**-100,00**
Impôts sur les bénéfices			-233 686		233 686	-100,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	**-17 885**		**206 154**		**-224 039**	**-108,68**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : **SAS 2094**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/03/2020** , dont le total est de **243 603 euros**
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant **une perte de 17 885 euros.**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2019 au 31/03/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/07/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014..
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La filiale SCI QUETIMO a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine dans la société SAS QUETIDIS.
La SAS QUETIDIS a fait l'objet d'une TUP sur l'exercice suivant avec effet rétroactif au 1er avril 2020.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 090 545			1 090 545
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 407		153	11 255
Immobilisations financières	**1 101 952**		**153**	**1 101 800**
ACTIF IMMOBILISE	**1 101 952**		**153**	**1 101 800**

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS QUETIDIS 68200 MULHOUSE	94 008	-109 000	100,00	95 173
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 090 545				
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 160 768 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 255	11 255	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	149 513	149 513	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**160 768**	**160 768**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 016,00 euros décomposé en 658 titres d'une valeur nominale de 152,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 024 619 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	40	40		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 260	4 260		
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes (**)	1 020 319	1 020 319		
Total	**1 024 619**	**1 024 619**		
(**) Dont envers les associés	1 900			

Charges à payer

	Montant
FRS - FACTURES À RECEVOIR	4 260
BANQUE - INTÉRETS COURUS À PAYER	40
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	1 900
Total	**6 200**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS 2094 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS 2094. Elle agit en qualité de tête de groupe.

La société a opté pour le régime dit d'intégration fiscale des groupes mis en place par l'article 68 de la loi de finances pour 1988.
L'option a été formulée auprès de l'administration fiscale le 7 juin 2012 pour une période initiale de 5 exercices à compter du 1er avril 2012.
Les principes retenus sont les suivants :
- la charge de l'impôt est acquittée par la société mère et financée par les sociétés redevables à hauteur de leur contribution respective,
- les économies d'impôt réalisées par le groupe liées aux déficits sont conservées chez la société mère et constatées en produits.

La SAS 2094 est la société mère du groupe qui comprend les sociétés SAS QUETIDIS et SCI QUETIMO.

2094
Société par actions simplifiée au capital de 100 016 euros
Siège social : 43, rue Eugène Ducretet – 68200 MULHOUSE
RCS MULHOUSE 417 767 647

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

Décision de l'associé unique du 30 septembre 2020

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 17 885 euros en totalité au compte "report à nouveau".

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Pour copie certifiée conforme
Le Président

